

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 10 h , le 3 novembre 2005.

Sont présents :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président du comité exécutif

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par M. Michel Giroux en accord avec tous les membres présents du Comité exécutif. Il est constaté le quorum.

Engagement d'un coordonnateur au développement économique

Résolution n° E-2005-102

D'engager, à compter du 5 décembre 2005, M. François Trudel pour être titulaire du poste de coordonnateur au développement économique prévu au plan d'effectif de la CMQ .

D'établir son traitement sur une base annuelle, à compter de son engagement, à [REDACTED]

De le rendre admissible aux avancements d'échelons ainsi qu'aux indexations de traitement accordés aux employés de la Ville de Québec pour un poste de professionnel.

D'octroyer à M. François Trudel à son entrée en fonction, les conditions de travail pour les employés de la CMQ acceptées le 2 décembre 2004 par le comité exécutif en vertu de sa résolution E-2004-85 pour les titulaires d'un poste prévu au plan d'effectif.

Référence : Mémoire du 3 novembre 2005
Certificat du
Trésorier : CT-183
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

SECRÉTAIRE